

<http://universitepopulairetoulouse.fr/spip.php?article5785>



**« C'est un coup très dur porté
à l'industrie française » : la
justice liquide le fleuron de
l'électroménager Brandt et**

s **plus de 700 emplois**

Date de publication : jeudi 11 décembre 2015

- Thématiques - Travail -

Copyright © Université Populaire de Toulouse - Tous droits réservés

Placé en redressement judiciaire depuis octobre, le groupe centenaire d'électroménager Brandt a vu la justice prononcer sa liquidation, jeudi 11 décembre. Près de 750 emplois sont concernés par la décision du tribunal des affaires économiques de Nanterre, alors qu'un projet de création de Scop était sur la table.

La rédaction L'Humanité (site web) jeudi 11 décembre 2025